



Crèche "Aux Mil'Pattes" Courtemaîche

Procès-verbal de l'assemblée générale
du 29 avril 2019 à 20 h.00 à la crèche

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 7 mai 2018
3. Présentation des comptes 2018
4. Budget 2019
5. Modification des statuts de l'association de la crèche «Aux Mil'Pattes »
6. Situation actuelle de la crèche et l'UAPE
7. Divers

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente

Maryline Courbat présente ses salutations et ses remerciements aux personnes présentes et ouvre la 13^{ème} assemblée générale qui a été convoquée conformément aux statuts. Elle demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour. Comme ce n'est pas le cas, ce dernier est accepté à l'unanimité.

2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 7 mai 2018

Il n'est pas procédé à la lecture du procès-verbal car il était disponible sur le site internet de la commune de Basse-Allaine. Comme il n'apporte aucun commentaire il est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation des comptes 2018

Les comptes 2018 sont présentés par Michèle Cerf, secrétaire-comptable de la crèche

Charges	fr. 549'052.60	+ fr. 5'794.10 par rapport au budget
Produits	fr. 139'408.90	+ fr. 603.90 par rapport au budget
Perte	fr. 409'643.70	Perte budgétée : fr. 404'453.50

Les variations par rapport au budget sont expliquées. Le détail du compte de pertes et profits est joint au PV. Le taux d'autofinancement est de 25.39 % par rapport au 25.55 % budgété. Le déficit entre dans le calcul du subventionnement cantonal il sera donc pris en charge en totalité.

Les comptes ont été contrôlés par la fiduciaire BDO à Porrentruy. Maryline donne connaissance du rapport de révision dans lequel il est mentionné que la comptabilité est établie de façon conforme à la loi suisse et aux statuts et recommande d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité.

L'assemblée accepte les comptes 2018 à l'unanimité.

Maryline remercie Michèle pour son travail.

4. Budget 2019

Le budget 2019 est également présenté par Michèle Cerf

Charges	fr. 550'730.-
Produits	fr. 133'050.-
Perte	fr. 417'680.-

Charges :

Ajustement des charges salariales par rapport aux variations de personnel

Produits :

Diminution des prestations facturées de fr. 5'400.-

Le détail du budget 2019 est joint au PV.

Il n'apporte aucune question de la part de l'assemblée et est accepté à l'unanimité.

Maryline remercie Michèle pour son travail.

5. Modification des statuts de la crèche « Aux Mil'pattes »

Maryline Courbat fait part de la modification de l'article 9 relative à la composition du comité soit : suppression de la phrase « période transitoire »

6. Situation actuelle de la crèche et de l'UAPE

Magali Jeanneret explique que l'année 2018 peut être appelée l'année d'adaptation.

Adaptation en terme de fréquentation. La diminution de fréquentation attendue en début d'année a bien eu lieu, notamment dans le groupe des petits. Le pourcentage de fréquentation a passé sous la barre des 40% ce qui a nécessité des changements au niveau du personnel.

Ce pourcentage a été depuis - heureusement - en constante augmentation passant à environ 65% en août puis à 70% en janvier 2019.

Dans le groupe des grands, le taux de fréquentation est relativement stable, environ 80%, même si une petite baisse a été observée en août.

Dans le groupe des écoliers, les journées du mardi et vendredi connaissent toujours autant de succès et sont quasiment complètes. Des places restent disponibles le jeudi après-midi. Nous accueillons également quelques écoliers le lundi et mercredi, mais ils ne sont pas assez nombreux pour ouvrir un groupe à l'UAPE.

Adaptation aussi en terme de personnel :

- Plusieurs éducatrices sont parties durant le premier trimestre de l'année. Et c'est ensuite avec beaucoup de plaisir, mais je le reconnais, quelques appréhensions aussi, que nous avons accueilli Déborah Henz, ainsi que Sandra Forte. Il y a donc eu

une période d'adaptation pour les enfants, pour les parents et également pour l'équipe en place. Je peux dire aujourd'hui que ces personnes se sont très bien intégrées à l'institution et ont apporté un nouvel esprit très positif !

- Nora El Hajjaji est également venue compléter notre équipe pour le remplacement d'Elodie lors de son congé maternité. Elle restera d'ailleurs encore avec nous jusqu'au mois de juillet en travaillant le mardi matin.
- Est également venue compléter notre équipe Sara Teixeira, qui travaille chez les petits le mardi après-midi avec Déborah et fait également quelques remplacements.
- Et également présente depuis plusieurs mois, Fanny Winkler qui assure le suivi spécialisé d'une petite fille, et des remplacements.
- J'aimerais également rappeler que la formation de notre premier apprenti s'est terminée au mois de juillet dernier. Il s'agissait de Filipe qui a réussi ses examens finaux !
- Sarah Choffat est désormais notre nouvelle apprentie ASE depuis le mois d'août.

Je peux dire aujourd'hui que l'équipe actuelle travaille dans un esprit serein, positif, avec dynamisme et motivation.

Evénements 2018 :

En juin a eu lieu la désormais traditionnelle sortie avec les enfants du groupe des grands commençant l'école en août.

3 sorties en forêt ont été organisées par Corine et Elodie en juin et juillet, suite de notre projet *Matinée en forêt*.

Nous avons organisé pour la première fois un petit déjeuner en forêt au mois de septembre à la cabane forestière de Courtemâche. Cette activité a rencontré beaucoup de succès et c'est avec plaisir que nous avons partagé un moment avec les parents et les enfants dans cette ambiance d'automne !

Et le 15 décembre dernier a eu lieu notre fête de Noël, moment aussi apprécié à la veille des fêtes.

Projets 2019 :

Le 18 mai prochain, nous organisons pour la première fois un pique-nique qui aura lieu à la cabane forestière. Des activités à faire en famille sur le thème de la nature sont prévues !

Il y aura également une sortie avec le groupe des grands, mais la date n'est pas encore fixée !

Le 14 décembre prochain aura lieu notre fête de Noël. Réservez déjà la date !

Remerciements :

Je tiens à remercier sincèrement le comité de la crèche, pour son travail, sa confiance et sa bonne humeur !

Je remercie également mon équipe pour son travail, sa motivation et son professionnalisme. Merci d'assurer une ambiance de travail agréable et chaleureuse !

Et merci également à Michèle et Marie-Noëlle pour leur travail indispensable !

7. Divers.

Maryline remercie ses collègues du comité et l'ensemble du personnel pour le travail fourni durant l'année.

Comme aucune autre question n'est posée par l'assemblée, elle clôt celle-ci à 20 h.45 qui a été suivie par 16 personnes et les remercie de leur participation. Elle les invite à partager le verre de l'amitié.

La présidente :
Maryline Courbat

La secrétaire :
Michèle Cerf